

En 1507, à la suite de la réformation de leur Ordre, les Cordeliers de St-Bonaventure cédèrent leurs biens à l'Hôpital du Pont du Rhône, et le 22 avril 1518, les conseillers de la Ville, qui étaient recteurs et administrateurs dudit hospice, firent annoncer la vente de l'ancienne grande vigne des Cordeliers. Voici le texte du mandement de paiement de cette formalité (CC. 656, p. 22) :

« Les Conseillers de la Ville et communaulte de Lyon a  
« honorable homme Philibert de Villars, salut.

« Nous vous mandons, par ces presentes, que vous  
« baillez et delivrez a Mathieu de Heria, crie de ceste  
« ville, et a Simond, trompete, la somme de quinze solz  
« tournoys, que leur avons tauxe pour avoir crie pour deux  
« foys, en tous les carrefours de ceste ville et publie  
« comme lon vouloit bailler a pies, pour bastir des mai-  
« sons, la vigne de l'Ospital-du-Pont-du-Rhosne, qui  
« austreffois fut des Cordeliers du couvent Saint Bona-  
« venture dudict Lion, assize hors et joignant la porte  
« Saint Marcel, un chemyn tirant de la porte a Saint  
« Sebastien et un autre chemyn tendant de ladicte porte  
« Saint Marcel au Rosne, afin de publier ladicte vigne et  
« trouver qui plus en bailleroit pour le prouffict dudict  
« Hospital, ainsi qu'il a este par lesdicts cries et publica-  
« tion cy attachées. Laquelle somme de XV solz tour-  
« noys..... le XXII<sup>e</sup> d'avril mil V<sup>e</sup> dix-huict. »

Claude Besson fut déclaré adjudicataire de cette vigne le 7 mai 1518, aux conditions suivantes : (BB. 38, fol. 35, verso.)

« Le vendredy VII<sup>me</sup> de may, mil V<sup>e</sup> XVIII, en l'hostel  
commun :